

Intervenir au domicile d'une personne déficiente visuelle

Mal connue des intervenants à domicile, la déficience visuelle est souvent source de dépendance. Cette formation permettra aux professionnels du domicile d'acquérir les connaissances et compétences permettant de faciliter les relations.

OBJECTIFS

- Découvrir les conséquences de la déficience visuelle sur la vie quotidienne,
- Découvrir et s'approprier des savoir-être et savoir-faire pour faciliter la relation.

PUBLIC

- Personnel d'aide à domicile (aide-ménagère, auxiliaire de vie, aide-soignant, infirmier,...).

INTERVENANTS

- Formateur, rééducateur intervenant régulièrement auprès de personnes déficientes visuelles.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cours théorique, utilisation de lunettes de simulation de la malvoyance et de bandeau,
- Mise en situation professionnelle,
- Jeux de rôle.

CONTENU

Approche théorique de la déficience visuelle :

- Présentation des déficiences visuelles et des conséquences fonctionnelles,
- Les moyens de compensation (sensoriels et techniques),
- Les établissements et professionnels spécialisés.

Le rôle et la place de l'intervenant à domicile :

- Communiquer et identifier les besoins,
- Favoriser une relation sereine et de confiance,
- Connaître les points de vigilance à domicile : rangement, obstacles, éclairage.

MISE EN PRATIQUE

- La technique de guide,
- Jeux de rôle sur l'identification des besoins,
- Découverte tactile et visuelle d'un espace,
- La prise des repas,
- La communication verbale et écrite.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 12 participants maximum.



DATES

28 Mars 2019



DURÉE

1 jour



LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)
Formation sur site à la demande



COÛT

200 € net de taxes par participant
Groupe sur devis



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

7 mars 2019



CONTACT

Access Formation
6 rue Gager-Gabillot
75015 Paris
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Possibilités
de sessions en
région



clairobscur

